

## AIDES FINANCIÈRES POUR MES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Quelles sont les aides financières auxquelles je peux prétendre pour mes travaux d'économie d'énergie ? Il existe des aides financières pour la rénovation énergétique pour tous, mais celles-ci dépendent des travaux envisagés et des revenus (Revenu Fiscal de Référence).



[www.pays-stmalo.fr](http://www.pays-stmalo.fr) à la rubrique > Le pays à votre service > Maison de l'habitat

- **LES DISPOSITIFS D'AIDES SUR LE TERRITOIRE :**

Eco-prêt à taux 0% - Eco PTZ  
TVA réduite à 5,5%  
Certificat d'Economie d'Energie – CEE  
MaPrimeRénov' - MPR  
MaPrimeAdapt'

- **CONDITIONS :**

- Travaux sont fournis et posés par un professionnel RGE – Reconnu Garant de l'Environnement.
- Ma Prime Rénov' - Parcours accompagné pour une rénovation globale, un accompagnement est obligatoire par un Accompagnateur Rénov' [MAR]
- Ma Prime Rénov' - par action de travaux, obligatoire de présenter un DPE ou un audit énergétique

Des annuaires sont disponibles : <https://france-renov.gouv.fr/>

- Les travaux doivent respecter les [critères de performance](#).

- **LES ETAPES :**

① Vérifier sa catégorie de ressource : TM / M / INT / SUP

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	supérieur à 72 400 €
par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

② Faire appel à un [Accompagnateur Rénov' - MAR](#) (si Parcours Accompagné MPR)

② Réaliser ou posséder un ou des devis avec un **professionnel RGE** - Reconnu Garant de l'Environnement : annuaire sur <https://france-renov.gouv.fr/>

Devis en main non signé et définitif (prêt à signer) avec les professionnels

③ Faire votre demande de prime/subvention sur les plateformes en ligne dédiées [CEE et MaPrimeRénov']

Création de compte/dépôt de dossier – la confirmation du dépôt se fait par retour mail

④ Signer votre devis et verser l'acompte aux professionnels

⑤ Réaliser vos travaux avec les professionnels

⑥ Facture en main

Retourner sur les plateformes en ligne dédiées [CEE et MaPrimeRénov'] ou auprès de votre Accompagnateur Rénov' [MAR] pour valider et clôturer votre demande de prime/subvention avec la facture  
Les montants seront versés par virement (ou par chèque).

**Guichet de la rénovation énergétique des Communautés du pays de Saint-Malo**

Maison de l'habitat

23, avenue Anita Conti – 35400 Saint-Malo

02 99 21 17 26 (permanence téléphonique Lundi au vendredi 13h30 à 17h30 et Mercredi 9h à 12h)

[infoenergie@pays-stmalo.fr](mailto:infoenergie@pays-stmalo.fr)

### CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE – CEE

Aussi appelés : prime énergie, **coup de pouce**, prime à la conversion de la chaudière, ...

#### Action de travaux

Demande en ligne **avant la signature des devis** sur les sites des fournisseurs d'énergie.

Liste non exhaustive :

www.primesenergie.fr ;  
www.prime-energie-edf.fr ;  
www.nr-pro.fr ;  
www.monespaceprime.engie.fr

#### Qui / Quoi :

Bâtiment + 2 ans.  
Propriétaire occupant, bailleur, locataire.  
Résidence principale, secondaire.  
Logement, commerce, tertiaire, autre typologie de bâtiment.

Une prime par travaux, par action  
Peu de limite

### MA PRIME RENOV' – MPR

**Qui / Quoi** - Logement + de 15 ans - Résidence principale - Propriétaire occupant, bailleur, syndicats de copropriétaires

#### Par Action de travaux

#### Rénovation Globale – Parcours accompagné

Le système de ventilation double flux doit être accompagnée d'un geste d'isolation pour être éligible.

- Gain au moins de 2 classes énergétiques (exemple passer de E à C)
- 2 gestes d'isolation (mur, toit, plancher, menuiseries, à minima isoler 25% de la surface)
- Système de chauffage « décarboné » majoritairement sortir du fioul et d'une majorité gaz, impossibilité d'installer du gaz

Très modestes **TM** - Modestes **M**  
Intermédiaires **INT**

Très modestes **TM** - Modestes **M**  
Intermédiaires **INT** - Supérieurs **SUP**

Demande en ligne **avant la signature des devis / avant le démarrage** des travaux sur :  
maprimerenov.gouv.fr

**Accompagnement obligatoire** avec Mon Accompagnateur Rénov'  
à la charge du demandeur

Liste des MAR sur [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)

Coût de prestation pris en charge plafonné à 2000€ TTC

	Plafond des dépenses éligibles	TMO	MO	INT	SUP
Rénovation énergétique	2 000 € (TTC)	100 %	80 %	40 %	20 %

Pris en charge à 100% si vous êtes TMO ou MO sur Saint-Malo Agglomération avec SOLIHA Bretagne

Montant forfaitaire

Montant % du coût des travaux

	PLAFONDS DES DÉPENSES ÉLIGIBLES HT	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	40 000 €	80 %	60 %	45 %	30 %
GAIN DE 3 CLASSES	55 000 €			50 %	35 %
GAIN DE 4 CLASSES OU PLUS	70 000 €				
BONIFICATION « SORTIE DE PASSOIRE ÉNERGÉTIQUE »	+10 %				
ÉCRÈTEMENT	du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles				

Avant de réaliser leurs travaux, les propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes peuvent bénéficier d'une avance à hauteur de **70%** du montant de leur prime.

- La valorisation des CEE est automatiquement intégrée pour n'avoir qu'un seul dossier à déposer
- Ne pas avoir bénéficié d'un PTZ de l'Etat - Prêt à taux 0 dans les 5 dernières années pour les TMO et MO sauf dans le cadre de l'OPAH « Opération programmée d'amélioration de l'habitat » sur Saint-Malo Agglomération

### TVA REDUITE 5,5%

Applicable par l'artisan sous conditions de respecter les critères de performance BBC.

*Aussi pour Volet et Porte d'entrée*

**Qui / Quoi** : Logement + de 2 ans. Résidence principale, secondaire.

Propriétaires occupants, bailleurs, syndicats de propriétaires, locataire et occupant à titre gratuit, les sociétés civiles immobilières.

### ECO-PRET A TAUX A TAUX 0% - ECOPTZ

Après de votre banque

**Qui / Quoi** : Logement + de 2 ans. Résidence principale.

Propriétaire occupant, bailleur, copropriété, SCI non soumise à l'impôt sur les sociétés dont au moins un des associés est une personne physique.

#### Action de travaux

Maximum 50 000€

#### Performance globale

Si gain énergétique 35% avec un audit énergétique  
Maximum 50 000€

**PRET rénovation contacter votre banque, existe prêt spécifique**